



Paris, le 12 juin 2024

**OBJET** : Bourse élèves ukrainiens année scolaire 2024-2025.

Madame, Monsieur le chef d'établissement,

La situation des réfugiés ukrainiens, mais surtout celle des enfants qui les accompagnent, continue à attirer l'attention du conseil d'administration de notre association. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons la reconduction d'une aide financière, sous forme d'une bourse pour chacun de ces élèves ukrainiens que vous accueillez dans votre établissement adhérent à SCOLIDARITE et ceci quelle que soit leur classe d'accueil.

Pour que vous puissiez bénéficier de cette bourse, il vous suffit, comme les années précédentes, de compléter le tableau joint à ce courrier et de l'envoyer par mail à cette adresse : [real.vanche@free.fr](mailto:real.vanche@free.fr) au plus tard le lundi 6 janvier 2025.

Dans l'attente de vous lire, nous partageons avec vous l'attention que vous portez à ces élèves et vous demandons d'accepter cette aide qui fait partie des valeurs de notre association.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le chef d'établissement, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le conseil d'administration  
Monsieur Rémi VANCHE  
[real.vanche@free.fr](mailto:real.vanche@free.fr)  
06 83 74 16 71

